

PRÉSENTATION DES VŒUX

VENDREDI 19 JANVIER 2024



C'est avec un grand plaisir que Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont accueilli une belle assemblée de Mourennaises et Mourennais le vendredi 19 janvier 2024 pour la traditionnelle présentation des vœux.

Suite au recensement de février, il a pu annoncer que nous sommes actuellement 395 habitants à Mourens mais que la démographie ne nous est pas favorable et que cela a un impact direct sur les écoles, partout en perte d'effectifs.

Bilan 2023 :

- Classement et entretien des routes ;
- Entretien des bâtiments (optimisation du chauffage de l'école) ;
- Sécurisation du carrefour de Cheval Blanc (suite à la demande de riverains, les services de l'Etat sont en train de poser un radar) ;
- Contrôle de la fiscalité, aucune augmentation des parts communales depuis 2020.

Perspectives pour 2024 :

- Réfection de la toiture de l'école ;
- Changement de velux de la salle des fêtes ;
- Entretien et embellissement des espaces verts (dont le cimetière pour lequel nous ne pouvons plus utiliser de produits chimiques).

CONTRAINTES ET ADAPTABILITÉ ...

M. le Maire a regretté le poids croissant de la CDC et la centralisation qui laissent peu de place aux communes : notre centre de loisirs a été fermé ... mais un nouveau doit être construit à Sauveterre, la gestion de l'eau va passer entre les mains de la Communauté en 2026 et, faute d'accord entre les 50 communes, le PLUI n'a pu se faire. Nous n'instruisons pas les dossiers d'urbanisme, construire sur la commune devient impossible ...



Mais comme il fallait bien finir sur une note d'optimisme ... Un peu de poésie et d'humour valent mieux que longues explications !



Dans le cimetière de mon village

Dans le cimetière de mon village

Poussent les fleurs sauvages.

Au milieu des tombes, les herbes folles

Dansent une immense farandole.

Que fait le maire et ses conseillers ?

Ne pourraient-ils pas le désherber ?

Passer un coup de pulvérisateur,

Et remettre les cailloux à l'honneur ?

Mesdames messieurs à ces questions,

Je réponds sans hésitation :

Ici nous appliquons la loi

Et la nature reprend ses droits.

Dans le cimetière, plus de produits chimiques,

Seulement des fleurs fanées en plastique !

Après tout dans nos zones rurales

Nous savons bien que l'herbe ce n'est pas sale.

Et maintenant pour clore le débat,

Je vous demanderai de retenir cela :

Quand l'escargot et le mille-pattes

Savourent la vie sans glyphosate,

Ceux qui reposent en paix ici-bas,

A priori de s'en plaignent pas !

Pour clôturer cette cérémonie, un buffet dinatoire préparé par le Chariot Traiteur de Béguey a été vivement apprécié.

